



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Picardie

entre d'infos

# L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF, GRANDE CAUSE NATIONALE ... AVEC VOTRE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS !

Bénévoles et salariés se retrouvent lors des sorties nature

N°69 - Hiver 2015

Conservatoire d'espaces naturels  
de Picardie

1, place Ginkgo - Village Oasis  
80044 Amiens Cedex 1  
Tél : 03 22 89 63 96  
Fax : 03 22 45 35 55

[www.conservatoirepicardie.org](http://www.conservatoirepicardie.org)

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie  
est membre du réseau national  
des Conservatoires d'Espaces Naturels



édito

## Oui, l'association est une bonne chose pour les CEN !

En cette année où la grande cause nationale est l'engagement associatif, il est bon de rappeler que les Conservatoires d'espaces naturels, et notamment le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, sont essentiellement des associations ! Des associations qui se sont développées, mais où la gouvernance par les bénévoles et les adhérents et le lien fort entretenu avec les salariés sont un gage de réussite. Trop souvent, on nous rabache que ce statut est fragile, pas toujours solide. Pourtant, à tous les niveaux, et notamment dans nos Conservatoires, nous avons su démontrer que ce statut associatif était l'un des seuls à pouvoir garantir la pérennité de l'action de protection de la nature, la garantie du respect de l'objet et des objectifs, un épanouissement des bénévoles comme des salariés... Aujourd'hui, c'est grâce au statut associatif que nous avons pu nous développer, nous faire accepter, nous diversifier. Hors de question de le remettre en cause, bien au contraire ! Plus que jamais, notre monde et notre société ont besoin d'ONG fortes au service du bien commun. Avec le soutien de l'Etat, des collectivités et de nos partenaires qui, je le pense sincèrement, soutiennent cette gouvernance originale qui place la société civile au cœur de la démocratie.

Christophe Lépine

Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie  
Secrétaire général de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels



## Conservatoire d'espaces naturels : une association, votre association !

A Parfondru, adhérents, partenaires et salariés se sont retrouvés nombreux pour fêter les 25 ans d'action du Conservatoire.

*Parce qu'il est un acteur important de la gestion de la nature en Picardie, on est parfois surpris de découvrir que le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est une association... Et alors ? Bien au contraire, le statut associatif permet de rendre l'action plus performante, plus citoyenne... Explications.*

Dans les années 70, des passionnés de nature en Alsace et en Lorraine se rendent compte que défendre la nature, militer pour la défense d'espèces en danger comme les rapaces, par exemple, est nécessaire mais pas suffisant. Pour que ces espèces survivent, il faut gérer leurs espaces de vie.

A côté des associations naturalistes, se créent les premières associations Conservatoires d'espaces naturels. Une association d'un type nouveau, mêlant adhérents et salariés, créant des «Conservateurs bénévoles», relais sur les sites et développant la contractualisation de sites naturels, avec un esprit de concertation innovant.

### Des associations citoyennes, « PME » au service de la nature

Vous connaissez la suite. L'esprit innovant « Conservatoires d'espaces naturels » essaime sur la France entière. En 1989, naît le Conservatoire des sites naturels de Picardie dans la même veine. La même année, c'est la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui se crée. Aujourd'hui, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels c'est 30 Conservatoires en métropole et outre-mer. Tous sont des associations (sauf en Nouvelle-Calédonie) et ont acquis une force et une taille impressionnantes: près de 10000 adhérents dans toute la France, 770 salariés, 2884 sites gérés, 80000 visiteurs pour des animations, etcetera ! Il y a trois ans, la quasi-totalité des Conservatoires deviennent « Conservatoires d'espaces naturels » et se dotent de la même image graphique.

### Des attaques répétées

Néanmoins, ce succès n'est pas sans inquiéter parfois... Certains voient dans l'indépendance des associations un danger.

La marchandisation grandissante menace parfois la stabilité des financements associatifs.

Certains règlements rendent plus difficiles l'accès aux subventions. Le bénévolat n'est pas toujours possible à développer. La taille croissante des équipes salariées (en moyenne 30 salariés par Conservatoire) a aussi pu faire dire à certains que les Conservatoires étaient devenus trop gros pour être associatifs. Le contexte général de crise de notre société a renforcé cette peur.

### Les bienfaits de l'association

Curieusement, cette question posée à ces structures environnementales ne se pose pas dans d'autres pans de l'économie sociale et solidaire. Dans la santé, le social, l'humanitaire ou la culture, des associations remplissent des missions d'intérêt général et ont des milliers d'adhérents voire des centaines de salariés. Cela a interpellé de nombreux présidents de Conservatoires d'espaces naturels qui ont décidé de travailler sur la plus-value du statut associatif.

### Stabilité et gouvernance

Car, effectivement, le statut associatif constitue indubitablement une force pour les Conservatoires et la protection de la nature. Ils représentent un lieu unique de rencontres entre la société civile, les collectivités, l'Etat et les usagers de la nature. C'est aussi un modèle innovant, mêlant des adhérents, bénévoles et administrateurs investis dans leur mission et des salariés tout aussi passionnés et professionnels qui agissent au quotidien.

La complémentarité bénévoles/salariés permet la démultiplication des actions et d'être plus efficaces et plus fort. L'approche associative de la concertation menée par les Conservatoires permet une plus grande souplesse et une diversité de partenariats.

Un autre intérêt des associations comme le sont les Conservatoires d'espaces naturels est aussi la stabilité de l'action.

L'objet « nature » de l'association ne peut être changé au gré des changements politiques ou institutionnels.

Les lois récentes assurent aussi la stabilité des propriétés foncières des Conservatoires d'espaces

naturels qui, même en cas de difficulté – cela n'est jamais arrivé dans l'histoire des Conservatoires – s'assurent de l'inaliénabilité des terrains. Le Fonds de Dotation des Conservatoires d'espaces naturels a aussi été institué pour assurer la sécurisation des terrains. Les Conservatoires ne dévient jamais de leurs objectifs et contribuent à sensibiliser les citoyens à la découverte du patrimoine naturel local.

### Un modèle d'avenir !

Depuis quarante ans, les Conservatoires d'espaces naturels, asso-

ciations loi 1901, ont développé des actions jusqu'à devenir l'un des acteurs majeurs de la préservation des espaces naturels dans notre pays. Ils ont su démontrer, grâce à la souplesse et l'originalité du statut associatif, leur pertinence.

Dans un monde en crise et qui perd parfois ses repères, il est source de stabilité. Plus que jamais, le statut associatif des Conservatoires d'espaces naturels est un atout, une preuve de modernité...

Il ne l'a même jamais autant été !

### Etre une association, c'est « plus » !

- Une implication des citoyens qui s'engagent et administrent l'intérêt général
- Un lieu d'échanges et de partage où tous les acteurs se retrouvent
- Une souplesse de fonctionnement, une adaptation permanente aux besoins
- Une indépendance mais une participation active à la société
- Une représentation dans les commissions et institutions de décisions
- Un objet précis au service de la nature qui garantit la pérennité des actions
- Un coût maîtrisé pour les partenaires et la collectivité
- Une participation concrète des bénévoles qui démultiplient l'action
- Des salariés professionnels et motivés
- L'appartenance à des réseaux associatifs nationaux comme la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et Réserves Naturelles de France

## TÉMOIGNAGES

### Ils promeuvent le statut associatif

#### « Le statut associatif est gage de stabilité »



> Daniel Béguin, vice-président de la Région Lorraine, président de la commission « biodiversité » de l'Association des Régions de France (ARF)

« L'association est un modèle de souplesse, d'adaptabilité et de démocratie. La puissance publique a besoin de cette diversité. Le statut associatif des Conservatoires

d'espaces naturels avec son agrément Etat-Région, ses qualités scientifiques et de gestionnaire, me semble tout à fait d'actualité. Qu'on choisisse ensuite qu'il y ait encore plus de relations avec les collectivités, pourquoi pas sur le foncier avec les Conservatoires d'espaces naturels, cela pourrait être une bonne idée.

Je constate aussi que le statut associatif qu'on accuse parfois d'être trop fragile est un gage de stabilité là où, parfois un changement de municipalité ou de politique nationale peut mettre en péril la protection d'un site. Dans cette période de certitude molle institutionnelle, les CEN avec leur statut associatif sont de vrais pôles de stabilité. »

#### « Etre associatif permet de travailler dans la durée »

> Jacques Lepart, président du Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, « La préservation des espaces naturels ne peut pas se concevoir sur un instant donné. C'est quelque chose qui doit se penser dans la durée. Car les situations évoluent, il faut être capable d'être en apprentissage permanent, d'évoluer au rythme de la complexité des réponses biologiques. Il faut éviter toute réponse automatique. C'est cette réponse adaptée qu'offre le statut associatif ! »



#### « Nous sommes indépendants mais partenariaux »



> Eliane Auberge, présidente du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

« L'association permet déjà une certaine indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques. Mais cela ne veut pas dire que nous ne travaillons pas de manière très proche avec

nos partenaires des collectivités. Nous avons des plans d'action co-construits avec l'Etat, la Région et d'autres partenaires. Le statut associatif ne nous isole pas. Nous sommes indépendants et partenariaux. Il y a bien sûr aussi une certaine « vibration » très positive chez les salariés et les bénévoles parce que nous sommes associatifs. Cela permet aussi la participation de citoyens qui, sans le statut associatif, n'auraient pas accès à nos activités, à cette forme d'engagement. Cela apporte aussi une grande souplesse, une très grande capacité d'adaptation... »

#### « Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice ! »



> Annie-Claude Raynaud, présidente du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin « L'association permet une ouverture importante vers la société... Elle permet à n'importe quel citoyen de s'engager, de se dire... « Comment, moi, je peux apporter ma pierre à l'édifice? »... Elle permet aussi d'avoir un regard et de participer à l'évolution des

politiques publiques. Comment pourrions-nous y contribuer si nous n'étions pas une association ? Les représentants des collectivités ou de l'Etat nous le disent souvent : aidez-nous à faire avancer la protection de la biodiversité ! Par notre statut, nous pouvons aussi travailler avec d'autres acteurs, y compris par le mécénat. »

#### « Ce sont des valeurs partagées ! »

> Alain Salvi, président du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine « Ce qu'il y a de très bien avec les initiatives associatives, c'est qu'elles permettent de faire monter les idées depuis le terrain jusqu'aux instances de décision. Ce sont des valeurs partagées où chacun peut intervenir, il n'y a pas de diktat venu du ciel. Tout cela infuse et se construit petit à petit. Et c'est ce qui fait la légitimité et la force de ce mode d'action démocratique. Les salariés et les bénévoles constituent un plus. Il nous appartient de renforcer encore les ponts entre les deux mondes, le statut associatif le permet. »



D. TOP / CEN Picardie



Le Criquet palustre

Les inventaires réalisés sur les Communaux de Boves ont permis de découvrir une nouvelle population de Criquet palustre. Indicateurs des prairies humides, ce criquet, qui présente une faible mobilité, intègre la liste des 39 espèces proposées pour la cohérence nationale de la Trame verte et bleue. Très rare en Picardie, la présence de deux populations de Criquet palustre sur la commune de Boves témoigne du réseau existant de prairies humides qu'il convient de maintenir et renforcer.



L. TAILLAND / CEN Picardie

Le *Sympetrum noir*

Espèce très rare et menacée de disparition en Picardie, le *Sympetrum noir* a été observé sur plusieurs sites d'intervention du CEN Picardie dans l'Oise à Plailly, Marolles, Monceaux et dans l'Aisne à Versigny, Laval-en-laonnois, Urcel, Mauregny-en-Haye. Sur certains de ces sites, les observations sont régulières laissant présumer la reproduction de l'espèce.

G. MEIRE / CEN Picardie



La Phalène du Gaillet palustre

Les inventaires de papillons de nuits réalisés pour le renouvellement du plan de gestion du Marais du Pendé à Villers-Sur-Authie ont permis d'observer au sein d'un bas-marais tourbeux la très rare Phalène du Gaillet. Elle se développe sur le Ményanthe trèfle d'eau et le Gaillet des marais et n'était connue que d'une seule localité en plaine maritime picarde. Mentionné dans l'Aisne dans les années 2000 et plus anciennement autour d'Amiens, la Phalène du Gaillet se rencontre en mai/juin.

## vie des sites

### Rhuis : les chèvres sont rentrées se mettre au sec !

En septembre 2013, une souscription auprès des adhérents avait permis l'achat d'une petite troupe de chèvres des fossés par le Conservatoire. Après avoir passé l'hiver dans la bergerie d'un éleveur partenaire, 20 animaux ont été entretenus au cours de l'année 2014 plusieurs pelouses et zones humides, notamment en vallée de l'Automne. Véritables débroussaillouses naturelles, elles ont brouté sans relâche troènes, ronces, cornouillers et autres rejets arbustifs dont la dynamique est souvent difficile à contenir.

Une partie de la troupe a pâturé une pelouse en-dessous d'une ligne à haute tension à Rhuis (60), dans le cadre d'un partenariat avec le propriétaire privé, RTE et le PNR Oise-Pays de France. Après plusieurs semaines de présence, le résultat est plus que positif !

La sortie des animaux et le retour à la bergerie ont été l'occasion le 8 octobre dernier de remercier les courageux bénévoles qui se sont relayés toute la saison pour la surveillance des animaux. Pour la dernière fois de l'année 2014 - et sous une pluie battante - salariés et volontaires ont démonté les clôtures électriques et fait leurs adieux provisoires aux chèvres. Qu'ils ne s'en attristent pas, elles reviendront dès le mois d'avril 2015 ! Malgré la météo catastrophique, c'est autour d'un pot de l'amitié chaleureux qu'ils ont partagé leurs anecdotes à propos de ces animaux si attachants.

Le Conservatoire tient de nouveau à remercier sincèrement les souscripteurs et bénévoles qui œuvrent activement à la préservation de nos espaces naturels.



A. PIERROUX / CEN Picardie

### Vallée de l'Oise : lutte contre l'Euphorbe fausse baguette

T. FRAYON / EOA



Depuis le mois d'août, les prairies de la vallée de l'Oise sont le théâtre d'importants travaux de lutte contre une espèce végétale invasive : l'Euphorbe fausse-baguette (*Euphorbia x-pseudovirgata*).

Le Conservatoire, en partenariat avec l'Entente Oise-Aisne, a en effet entrepris de traiter quelques dix hectares de prairies et de berges contaminés par cette espèce, dont le latex est toxique pour le bétail lorsqu'il est consommé en trop grande quantité. Le traitement des berges consiste donc en un arrachage manuel des pieds

d'Euphorbe, réalisé en rappel depuis le haut de berge par une équipe de paysagistes expérimentés. Les zones de prairie infestées sont quant à elles décapées sur une vingtaine de centimètres afin de retirer la partie aérienne et le système racinaire de la plante, puis recouvertes de terre saine et réensemencées par un mélange d'espèces prairiales typiques de la vallée. Ce protocole innovant est actuellement expérimenté sur plusieurs secteurs du département de l'Oise, entre Noyon et Thourotte.

Le caractère expérimental de ce projet appelle à un suivi minutieux de l'évolution des populations d'Euphorbe fausse-baguette, qui sera réalisé par le Conservatoire sur une période de dix ans après cette première année d'intervention. Ce suivi permettra d'assurer la pérennité de ces travaux de lutte contre une espèce qui menace les milieux et les activités agricoles dans la vallée, et de programmer de nouvelles interventions si l'état des populations le nécessite.

### Parfondru : Assemblée générale des 25 ans réussie

L'assemblée générale du Conservatoire s'est tenue à Parfondru, dans le département de l'Aisne, le 17 mai 2014. 120 personnes dont 70 adhérents ont pris part à cette riche journée qui débuta par des visites de sites naturels gérés par le Conservatoire à Mauregny-en-Haye et Marchais. Après un pique-nique pris sous le soleil pour certains, Christophe Lépine, Président, Monsieur le Maire de Parfondru, Vincent Boulet, Président d'Honneur, puis Michel Vignal, Conseiller régional et Yves Daudigny, Président du Conseil général de l'Aisne, se sont succédés au micro. Puisque le Conservatoire fête ses 25 ans d'actions, le bilan des activités de l'année 2013 a été évoqué au travers de 25 questions posées à l'auditoire ! A l'occasion de cet anniversaire, les grands gagnants du concours photo destiné aux salariés et aux adhérents du Conservatoire se sont vus remettre leur prix. Autre événement de la journée, la remise officielle de la « Pulsatille », la bière anniversaire bio et locale brassée pour le Conservatoire, et surtout une dégustation grandeur nature très appréciée !

La journée se termina par deux nouvelles sorties nature aux Communaux de Parfondru et à Montchâlons, suivies d'un buffet festif et musical, animé par le groupe local « Confiture Musicale ».



R. MONNEHAY / CEN Picardie



### Carte d'identité :

- > Types de milieux : pelouses calcicoles, cavités souterraines, prairies humides, mares et cours d'eau, boisements calcicoles
- > Communes : La Chaussée-Tirancourt (*Somme*)
- > Espèces emblématiques : Pélodyte ponctué, Triton crêté, Phalène sagittée, Murin à oreilles échancrées, Sténobothre nain...

## La Vallée d'Acon (La Chaussée-Tirancourt)

## La faune

G. MEIRE / CEN Picardie



Le Sténobothre nain

## La flore

D. FRIMIN / CEN Picardie



Le Sisymbre couché

## La Vallée d'Acon

La Chaussée-Tirancourt (80)

*Bien cachée derrière une haie, haute de plusieurs mètres, l'Acon passe facilement inaperçu aux yeux des automobilistes qui passent à vive allure sur la RD191.*

*Pourtant, cet affluent de la Somme, dont la longueur dépasse à peine 1,2 km, a creusé au fil des temps géologiques une petite vallée au sein de laquelle une grande diversité d'habitats et d'espèces ont pu se développer.*

Premier site contractualisé par le Conservatoire, le site est constitué dès 1989 de 4,5 hectares de prairies humides appartenant au CHU d'Amiens; puis en 1990 viennent s'ajouter 4,93 ha de propriétés communales présentes sur le coteau calcaire ; et enfin 2 ha sont achetés par le Conseil général de la Somme en 1996 dans le cadre de la



L. TAILLAND / CEN Picardie

L'Orchis homme pendu

politique des ENS et sont composés essentiellement de boisements. En 1994, les propriétés du CHU et de la commune de la Chaussée-Tirancourt sont protégées réglementairement par leur classement en APPB.

### Un patrimoine naturel atypique

Le fond de vallée est le royaume des amphibiens. Pélodytes ponctués, Tritons crêtés, Tritons palmés, Tritons ponctués, Crapauds communs se reproduisent au sein des mares et des prairies inondables.

Le printemps reste la saison idéale pour les observer et surtout les entendre. Au crépuscule vous aurez peut-être la chance d'entendre le son grinçant de deux boules de pétanque qui rebondissent rapidement l'une sur l'autre ; il s'agit là du Pélodyte ponctué.

Sur le coteau au milieu des espèces typiques des pelouses calcicoles, le Sisymbre couché fait l'objet de toutes les attentions. Cette espèce pionnière nécessite régulièrement un rajeunissement du milieu.

Plusieurs opérations de décapage ont ainsi déjà été réalisées, afin de remettre en lumière la banque de graines. Le pâturage du site par des moutons, complété par des opérations de hersage, limitent la concurrence des autres espèces et maintiennent le milieu pionnier.

### De nombreux projets

Dans le cadre du Grand projet vallée de Somme, le Conseil général de la Somme a récemment installé de nouveaux aménagements au sein de la vallée d'Acon afin de faciliter l'accès du site au public. Des passes-clôtures et des escaliers vieillissants ont ainsi été remplacés, et un point de vue accompagné d'un panneau explicatif a été installé le long de la RD191.

Le bornage du sentier de randonnée, traversant le site, a également été refait. L'année dernière, le Conseil général a repris la maîtrise de l'amont de la vallée, jusqu'à présent cultivé de manière intensive. A terme, les cultures de blé et de maïs devraient laisser la place à des pâtures et des végétations d'hélophytes.

Le Conservatoire accompagnera techniquement et scientifiquement le Conseil général lors des opérations visant à renaturer et à rétablir la fonctionnalité de l'amont de la rivière.



La Vallée d'Acon est traversée par un sentier, téléchargez sa fiche sur : [www.somme.fr](http://www.somme.fr)



Le Pélodyte ponctué affectionne les mares de la Vallée d'Acon

F. BOCA - N. COTTIN / CEN Picardie

## La flore

### Le Sisymbre couché *Sisymbrium supinum* L.

**Rareté :** Très rare

**Menace :** Vulnérable

**Période de floraison :** Juillet-août

**Caractéristiques :** Petite plante annuelle de la famille du chou, à tige couchée et pétales blancs.

**Milieus :** Eboulis crayeux

## La faune

### Le Sténobothre nain *Stenobothrus stigmaticus* (Rambur, 1838)

**Rareté :** Exceptionnel

**Menace :** En danger critique

**Période d'observation :** Août à septembre

**Caractéristiques :** Très ressemblant au Criquet de la Phalène (*Stenobothrus lineatus*), il s'en distingue par sa taille plus petite, mais surtout par la position des nervures de ses ailes.

**Milieus :** Pelouses sèches.

## Thennes : les travaux profitent aux brochets !

Le Conservatoire gère le Petit Marais par convention avec les communes de Thennes et Bertheaucourt-lès-Thennes depuis décembre 2011. Dominé par les boisements humides, ce site est traversé par un réseau de ruisseaux, alimentés par plusieurs sources, et se jetant dans la Luce, affluent de l'Avre. Une convention de partenariat avec la Maison Familiale Rurale d'Yzengremer encadre la réalisation de chantier-nature. Ainsi, des travaux de déboisement ont été réalisés en 2012 et 2014 par des élèves de la MFR (30 élèves en apprentissage en 2012 puis 20 le 6 mai 2014) afin de restaurer le réseau de roselières et cariçaies qui bordaient autrefois les écoulements d'eau et pour pérenniser les herbiers aquatiques à Potamot coloré.

Outre les résultats sur les herbiers aquatiques et les odonates, ces travaux ont permis de renforcer la fonctionnalité du Petit Marais pour le Brochet. La remise en lumière du ruisseau et des sources, toujours connectées à la rivière, redonne à ce secteur tout son intérêt pour la fraie de ce poisson. Ainsi, de nombreux brochetons y ont été observés cette année.

Nous savons que le Brochet et son biotope sont considérés comme menacés dans le bassin de la Somme. Cette action simple illustre bien ce qu'il faudrait pouvoir réaliser plus largement dans d'autres marais où les conditions favorables au brochet ne demandent qu'à être révélées. Un projet de restauration de frayère à Tirancourt devrait voir le jour prochainement.



C. MICHAUX / CEN Picardie

## Transplantation de l'Aconit : des résultats prometteurs



L'Aconit du Portugal (*Aconitum napellus* subsp. *Lusitanicum*) compte actuellement moins de 10 stations en Picardie dont 4 dans l'Oise. Une nouvelle station d'un seul pied fleuri a d'ailleurs été découverte cette année à Grandrù dans l'Oise. Très rare et vulnérable en Picardie, elle bénéficie d'une protection réglementaire régionale.

Le marais de Monchy-Saint-Eloi, conventionné depuis 2001, abrite la station la plus occidentale de Picardie. Des perturbations régulières (fauches, curage du fossé proche, cueillette, piétinement, dépôt de bois) ont entraîné la régression constante de la population initialement située en bord de chemin. Les premières préconisations du Conservatoire n'ont pas permis d'enrayer son déclin pour atteindre en 2009 le seuil critique d'un pied pour 9 hampes florales. Face à ce constat, la décision a été prise de le déplacer dans une mégaphorbiaie à Pigamon jaune et Eupatoire chanvrine préalablement restaurée à quelques dizaines de mètres du sentier. La demande d'autorisation de déplacement a été obtenue en 2011 et la transplantation a eu lieu au cours de la même année avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBI). En 2014, l'Aconit du Portugal se maintient et montre un taux de floraison nettement supérieur à 2009. Plus de 30 hampes florales ont été comptabilisées en 2014.

D'autres espèces en situation critique dans la région pourraient elles-aussi bénéficier de ce type de mesure comme cela a été rappelé par le Conservatoire et le CBNBI à l'occasion du colloque « Renforcement de populations » de 2013. A partir de ces premiers résultats, il convient maintenant de mesurer la capacité du pied déplacé à fructifier, puis le cas échéant d'étudier les capacités de germination des graines avant d'étudier la pertinence d'un renforcement de population. La même question va très vite se poser pour la préservation du pied découvert cette année à Grandrù.

J. LEBRUN / CEN Picardie

## Corbie : partenariat avec le LEAP Sainte-Colette de Corbie

Les ingrédients de la potion : un Lycée dynamique avec un personnel enseignant motivé et polyvalent, des supers sites naturels et des idées dans la durée.

Les élèves, qui préparent un diplôme d'analyse bio-technologiques, emmenés par leur professeur de chimie, réalisent des prélèvements d'eau dans quelques marais, les analysent et transmettent les résultats à un Chargé d'études du Conservatoire. Celui-ci obtient ainsi des données physico-chimiques précieuses sur la qualité de l'eau de surface sur les marais considérés (à Boves, Blangy-Tronville et Corbie).

En échange, le Chargé d'étude dispense aux élèves une initiation à la botanique et une visite annuelle de la Réserve Naturelle où sont abordées les questions liées à la gestion. A Corbie, une classe réalise un chantier nature après une visite préalable du site et œuvre ainsi concrètement à la gestion du milieu naturel.

En 2014, une stagiaire a réalisé au Conservatoire un stage cours d'immersion professionnelle. A cette occasion, une campagne de prélèvements d'échantillons sur le marais de Blangy a permis d'actualiser des données vieilles de 2008 et de lui fournir une matière à analyser conséquente. Pour chaque point de prélèvement, neuf paramètres sont recherchés.

Cet échange qui satisfait pleinement les deux parties témoigne d'un partenariat gagnant-gagnant.



G. RIVIERE / CEN Picardie

## Loïc Obled:

### Nouveau Délégué de rivages



Loïc Obled est depuis mai 2015 le nouveau délégué du Conservatoire du littoral pour la délégation régionale Manche et Mer du Nord. Son territoire d'intervention s'étend de Bray Dune à Mers-les-Bains et sur l'intérieur des terres pour la partie zones humides (dans le Marais audomarois et en Moyenne vallée de la Somme notamment).

Passé par IEP Paris et l'ENA, ce jeune Lillois de 31 ans a déjà derrière lui une solide carrière professionnelle en tant que Directeur de cabinet des Préfets d'Aquitaine et de la Réunion. Dans le cadre d'une mobilité, il rejoint le Conservatoire du littoral et se félicite de pouvoir ainsi « servir un territoire qu'il aime, sur un domaine qui l'intéresse particulièrement ».

En effet, passionné d'environnement, il parcourait déjà le littoral dans sa jeunesse, de la Côte d'opale jusqu'en Baie de Somme, pour observer les oiseaux. « Aujourd'hui, je redécouvre avec un œil plus spécialisé ces mêmes sites naturels avec, cette fois, une vision plus globale. Mais, le constat ne change pas : nous avons un patrimoine naturel extraordinaire » souligne-t-il.

Ses nouvelles responsabilités l'amènent ainsi à collaborer avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. « Le Conservatoire du littoral préserve le littoral et les zones humides par la maîtrise foncière » rappelle-t-il.

« Nous travaillons avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et les élus concernés en amont pour identifier les sites naturels intéressants d'un point de vue patrimonial et écologique en Moyenne vallée de la Somme et, en cas d'acquisition, nous lui en confions la gestion. C'est un partenariat exemplaire. » En parallèle, la collaboration se poursuit au travers d'échanges sur la stratégie foncière du Conservatoire du littoral qui sera mise en œuvre en 2015 : « ces discussions sont enrichies par le regard de gestionnaire du CEN Picardie, l'objectif étant d'améliorer l'articulation de notre travail commun ».

En 2015, le Conservatoire du littoral fêtera ses 40 ans, un anniversaire auquel s'associera le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.



*Christophe Lépine, Président,  
le Conseil d'administration,  
et toute l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie  
vous souhaitent une excellente @nnée 2015 !*

**En 2015, le site Internet du Conservatoire fait peau neuve.**

- Plus d'actualités,
  - Plus de fonctionnalités,
  - Plus de convivialité...
- Rendez-vous le 1<sup>er</sup> janvier 2015 !**

**[www.conservatoirepicardie.org](http://www.conservatoirepicardie.org)**



## Agenda

### - Le 25 avril 2015 : Assemblée générale

A noter dans vos agendas, la prochaine Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie aura lieu le 25 avril 2015 dans le département de la Somme.

### - 14 février 2015 : Les Chantiers nature reprennent !

La 1<sup>ère</sup> date du Calendrier d'activités nature est fixée au 14 février avec le traditionnel chantier d'installation du barrage temporaire de Beuvarde, puis direction Allonne le 21 février pour un chantier nature.

Retrouvez toutes les dates des activités, sorties et chantiers nature 2015, dans le calendrier nature et sur [www.conservatoirepicardie.org](http://www.conservatoirepicardie.org).

**Directeur de la publication :** Christophe Lépine

**Responsable de la publication :** Philippe Jolly

**Rédaction :** T. Cheyrezy, G. Chevallier, I. Guilbert, J. Lebrun, C.

Lépine, G. Meire, R. Monnehay, A. Pierroux, G. Rivière, D. Top

**Mise en page :** Isabelle Guilbert

Décembre 2014 - Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

ISSN 2102-4073 - Dépôt légal à parution

Imprimé par dbPrint Nord Sarl, 59432 Halluin Cedex

Consultez le site internet  
en flashant ce code  
avec votre smartphone :



## Vient de paraître

### Découvrir des sites naturels !

Partez à la découverte de deux sites naturels gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : la célèbre Hottée du diable à Coincy et les Marais d'Espagne-Epagnette et du Pont de Brique.

Retrouvez dans ces plaquettes de présentation les richesses naturelles de ces sites ainsi que leur histoire, leurs particularités ... Un bon moyen de préparer vos futures balades de 2015 !



Ces documents sont téléchargeables sur :

**[www.conservatoirepicardie.org](http://www.conservatoirepicardie.org)**

ou envoyés sur demande (sous condition d'envoi d'une enveloppe timbrée).



ainsi que des communes et des structures intercommunales, des fondations...